

La légende indique systématiquement l'ensemble des thématiques identifiées sur le territoire intercommunal (par choix de simplification).  
Toutes les communes ne sont pas pour autant dotées de toutes les thématiques citées ci-dessus sur leur territoire.

**INFORMATIONS**

- PPRN zone bleue
- PPRN zone rouge
- Zone inondable
- Contournement Nord d'Ernée
- Cours d'eau au titre de la Police de l'eau DDT53
- Aléa tassement sur dépôts miniers
- Aléa tassement sur travaux de recherche
- Aléa glissement sur dépôts miniers

**PRESCRIPTIONS**

- Servitude de projet
- Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Ensemble végétaux à protéger
- Emplacements réservés
- Espaces Boisés Classés (EBC)
- Marges de recul
- Zones humides
- Bâtiments susceptibles de changer de destination en zone A et N
- Hales à protéger en raison de leur rôle hydraulique
- Hales à protéger en raison de leur rôle paysager
- Linéaire commercial à protéger

**ZONAGE**

**Zone urbaine**

- Ua : Tissu urbain ancien
- Uai : PPRI de l'agglomération de Chailland
- Ub : Urbaine périphérique
- Ue : Activités économiques
- Ui : Equipements collectifs

**Zone à urbaniser**

- 1AUh : A Urbaniser court terme habitat
- 1AUI : A Urbaniser court terme équipements collectifs
- 1AUe : A Urbaniser court terme activités économiques
- 2AUh : A urbaniser long terme habitat
- 2AUI : A Urbaniser long terme activités économiques

**Zone naturelle**

- N : Naturelle
- Ni : Naturel équipements de loisirs
- Nmoto : Naturelle moto-cross
- Np : Naturel protégé
- Ng : Naturel accueil des gens du voyage
- Nc : Naturel camping d'Andouillé
- Nf : Naturel forestier
- Nm : Naturel mixte d'habitat et d'activités (agricole et/ou artisanales)

**Zone agricole**

- A : Agricole
- Ap : Agricole sans aucune construction
- Am : Agricole mixte d'habitat et d'activités (agricole et/ou artisanales)
- Ae : Agricole équestre

**LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES**

Le tableau des emplacements réservés présente uniquement ceux visibles sur le plan ci-contre.

N°	DÉLIBÉRATION	COMMUNE	BÉNÉFICIAIRE	SURFACE (en m²)
02	RECTIFICATION DE LA VOIE COMMUNALE DE LA JAUNATÉ	LARCHAMPT COMMUNE	700	
03	RECTIFICATION DE LA VOIE COMMUNALE DE LA JAUNATÉ	LARCHAMPT COMMUNE	518	

Département de la Mayenne

**PLUi**  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de l'Ernée

**COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'ERNEE**

**COMMUNE DE LA PELLERINE**

**PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

**Règlement graphique // PLAN N°1**

PLAN N°1

Plan du territoire  
Echelle 1/5 000e

PLUi arrêté le : 4 mars 2019

PLUi approuvé le : 25 novembre 2019

Prigent & Associés  
Architectes Urbanistes  
106A rue Eugène Pottier 35 000 RENNES  
Tel : 02 99 78 28 19  
Fax : 02 99 78 37 17

